

# ART & DESIGN: sans argent public, pas d'écoles publiques!

communiqué du 18 janvier 2023

**Nous, syndicats et collectifs réunis au sein de l'inter-organisations "Écoles d'art et design en lutte", interpellons les collectivités territoriales, le Ministère de la Culture et le Ministère de l'Enseignement supérieur quant à la crise majeure que traversent les écoles supérieures d'art et design.**

**Nous invitons l'ensemble des étudiant-es, des personnels, des travailleur-euses de l'art et des acteur-ices de la culture à soutenir publiquement notre lutte.**

À cet effet, nos écoles se mobilisent aujourd'hui de façon concertée pour affirmer collectivement leur attachement à un enseignement supérieur artistique public et pour exiger des moyens à la hauteur de cette mission.

Alors que leurs dotations budgétaires stagnent ou régressent depuis plus de 10 ans, les écoles supérieures d'art et de design en France sont soumises à des coûts de gestion importants, liés à leur soi-disant "autonomie" et à la démultiplication de nos missions et activités. S'ajoutent à cela une inflation constante et, aujourd'hui, les coûts de la crise énergétique et de la non-compensation par l'État du dégel du point d'indice des agent-es de la fonction publique.

**Résultat : partout, ça craque !**

## LES MÊMES CAUSES MÈNENT AUX MÊMES CONSÉQUENCES

Ainsi, dans l'ensemble de nos écoles, une grande précarité budgétaire et des situations récurrentes de déficit conduisent à des mesures d'austérité : rabotage des moyens au service de la pédagogie (matériaux et accès aux ateliers, workshops, conférences, voyages d'étude...), à la hausse des frais d'inscription et de scolarité et à la précarisation des personnels.

Plus grave encore : nombre d'écoles subissent des suppressions de postes d'enseignants ou de personnels administratifs et techniques. À l'EESI Angoulême-Poitiers, 8 postes d'enseignant-es risquent de ne pas être renouvelés pour compenser un important déficit budgétaire.

Quant à l'ESAD Valenciennes, l'école est gravement menacée de fermeture et son concours d'entrée 2023 a été suspendu.

Dans le même temps, des attaques similaires sont menées contre l'ensemble de l'enseignement supérieur où l'on précarise, on privatise et on coupe l'accès aux études supérieures.

## FACE À CETTE SITUATION, NOUS REJETONS :

- Toute fermeture d'école : le maillage territorial des écoles supérieures d'art et design est une garantie de diversité et d'accès démocratique à l'enseignement supérieur artistique. Toutes doivent être préservées, et toutes devraient avoir des moyens équitables, ce qui est loin d'être le cas ;

- La diminution des moyens alloués au travail pédagogique ;
- La hausse des frais d'inscription et de scolarité ;
- Le traitement inégalitaire entre les étudiant·es relevant du Ministère de la Culture et ceux relevant de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (non-remboursement des frais d'inscription pour les boursier·es, bourses à la mobilité, accessibilité aux services du CROUS, etc.) ;
- La précarisation des personnels, qu'ils soient enseignants, administratifs, techniques ou culturels ;
- La disparition de postes (suppressions ou non remplacement de départs à la retraite et non renouvellement de contrats).

#### NOUS EXIGEONS :

- La consolidation de l'engagement des collectivités concernées par la présence d'écoles sur leur territoire, dans une juste répartition des charges et compétences entre municipalités, agglomérations, départements et régions ;
- Un réengagement majeur de l'État qui ne peut s'abriter derrière le statut des écoles pour abandonner ses responsabilités : un plan financier d'urgence est nécessaire !

Ceci doit permettre non seulement de faire face à la mise en danger actuelle des écoles, mais aussi de répondre à des exigences formulées sans effets depuis trop longtemps maintenant : accroissement des aides aux étudiant·es, remboursement des frais d'inscriptions pour les étudiant·es boursier·es, réfection des bâtiments, revalorisation des statuts de l'ensemble des personnels, notamment les personnels enseignants selon le scénario défendu par les syndicats (alignement des statuts des enseignant·es des écoles d'art territoriales et nationales et revalorisations pour tous·tes), révision du statut des EPCC.

#### **Étudier est un droit, pas un privilège !**

Le faire dans de bonnes conditions est la seule façon de préserver le service public de l'enseignement supérieur.

#### Signataires:

CGT-Séla 31

Économie solidaire de l'art

La Buse

Le Massicot

Les Mots de trop

SNAP-cgt

Snéad-CGT

STAA CNT-SO

SUD Collectivités Territoriales

et les étudiant·es et personnels mobilisé·es de

l'ÉESAB Rennes, Brest, Quimper et Lorient, de l'ÉSAAIX,

de l'ÉESI Angoulême-Poitiers, de l'ÉSA des Pyrénées - Pau,

de l'ÉSAD Valenciennes, de l'isdaT - Toulouse, de l'ENSAPC Cergy,

de l'ESADHaR - Le Havre, de l'ÉSAD TALM - Angers, de l'EBABX Bordeaux,

de l'ÉSAD Grenoble-Valence, de l'ENSBA Lyon, de l'ésban Nimes,

de l'ESACM Clermont-Ferrand